



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/07/2026

n° 2026 - 63

L'an deux mil vingt six, le 1er juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Patrick GROSJEAN.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 16

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents :

M. GROSJEAN Patrick, Mme GARDÉ Isabelle, M. TRICOT James, Mme RAFFRAY Agnès, M. THOREL Michel, Mme DESCROIX Thérèse, M. DOUBLET Grégory, Mme CAPON Lindsay, M. PELLETIER Eric, Mme CARPENTIER Christine, M. DUBLANCHER Franck, M. DÉGARDIN André, M. NOEL Emmanuel, Mme CARON Monique, M. SANTERRE Jacky, M. BARRY Tony

Procuration(s) :

Mme LEFRANS Nicole donne pouvoir à M. DÉGARDIN André, M. LANGLET Philippe donne pouvoir à M. DUBLANCHER Franck, Mme LENNE Camille donne pouvoir à M. TRICOT James

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme LENNE Camille, M. LANGLET Philippe, Mme LEFRANS Nicole

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CAPON Lindsay

Date de convocation
26/06/2026

Date d'affichage
08/07/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

OBJET : Personnel communal - Tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à un prochain recrutement au sein du service administratif, il convient d'effectuer la modification suivante au tableau des effectifs de la Commune à compter du 1^{er} juillet 2026 :

Création de poste (vacance d'emploi) ci-après :

*1 poste d'adjoint administratif

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la modification au tableau des effectifs tel qu'indiqué ci-dessus
- **ADOpte** le tableau des effectifs tel qu'annexé
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2026
- **HABILITE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Patrick GROSJEAN



TABLEAU DES EFFECTIFS au 1 juillet 2026

GRADES	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS
		Temps complet	Temps non complet	
<u>EMPLOIS PERMANENTS</u>				
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>				
Attaché	A	1		-
Rédacteur principal 1ère classe	B	1		1
Rédacteur principal 2ème classe	B	0		-
Rédacteur	B	2		1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	5		4
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1		1
Adjoint administratif	C	0	3 (21h) (20h) et (14h)	3
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>				
Technicien principal 1ère classe	B	1		1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	11		7
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0		0
Agent de maîtrise principal	C	1		1
Agent de maîtrise	C	1		1
Adjoint technique	C	12		12
<u>FILIERE SOCIALE</u>				
ATSEM principal 1ère classe	C	2		2
<u>FILIERE SECURITE</u>				
Brigadier-chef principal	C	1		1
<u>FILIERE CULTURELLE</u>				
Bibliothécaire	A	1		1
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1		1
Adjoint du patrimoine	C	0		0
<u>EMPLOIS NON PERMANENTS</u>				
<u>CONTRACTUELS</u>				
Adjoint technique		3		1
Adjoint administratif		2	1	1
<u>AUTRES PERSONNELS</u>				
Emploi Saisonnier		4		
Agent occasionnel		2	1	-
Adjoints techniques occasionnels		1		-
Adjoints administratifs occasionnels		2	1	-
Rédacteur principal occasionnel				-
CUI - CAE		4		2
Emplois d'avenir		1		-
Contrats d'apprentissage		2		2
Professeurs de Musique				
Enseignants Etudes dirigées			13	
			4	